

## S O M M A I R E

### THÈME : ENJEUX À L'ADOLESCENCE

- Les jeux vidéo chez les adolescents et leur impact sur la clinique infanto-juvénile  
*Hai LAM*
- Vivre son adolescence avec le VIH/SIDA au Sénégal  
*Lamine FALL, Ngagne MBAYE, Omar SYLLA*
- L'intérêt du psychodrame psychanalytique de groupe à l'adolescence  
*Rita SFERRAZZA, Christian du BLED*
- Place de l'agressivité primaire dans le processus de déconstruction et d'appropriation à l'adolescence  
*Jean-Paul MATOT*
- De l'importance de prendre l'adolescent en souffrance au sérieux sans pour autant le prendre au mot  
*Amaïa ARRIZABALAGA*

### HORS-THÈME

- Une pratique psychomotrice avec des enfants autistes et psychotiques  
*Bernadette BRIERS, Nicole HOGGE, Dominique RICHIR, Thierry LEBRUN*

## ENFANCES 18 2010/2

# ADOLESCENCES

La revue *Enfances ♦ Adolescences* est la fruit de plus de 20 ans de travail au sein de la Société Belge Francophone de Psychiatrie et des Disciplines Associées de l'Enfance et de l'Adolescence.

Dès son origine, la société s'est montrée ouverte aux secteurs très variés de la pratique en santé mentale dans ses différents lieux et cadres.

Les approches ou modèles théoriques y ont toujours été divers: de la psychanalyse à la systémique, de l'épidémiologie à la réflexion sociologique en incluant la recherche et la formation.

La revue témoigne de cette richesse en réunissant des textes de praticiens de différentes disciplines du champ de la santé mentale de l'enfance et de l'adolescence.

Elle présente une première partie rassemblant des textes autour d'un thème.

Une deuxième partie accueille des textes originaux alimentant échanges et réflexions ainsi que des prises de position éthiques et politiques en matière de soin et de prévention.

A côté d'auteurs expérimentés, une place toute particulière est faite aux textes de jeunes auteurs.

*Enfances ♦ Adolescences* est également un lieu où diverses informations à propos de congrès, colloques, conférences, articles ou livres sont communiquées.



18

2010/2

ENFANCES ♦ ADOLESCENCES

*Enjeux à l'adolescence*

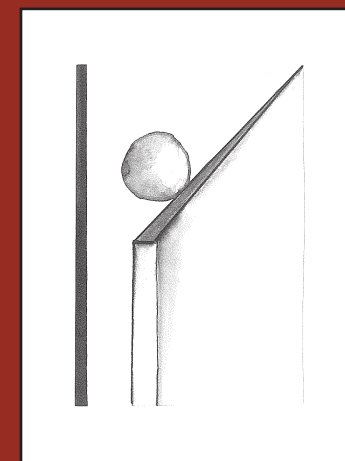
## ENFANCES 18 2010/2

# ADOLESCENCES

*Enjeux  
à l'adolescence*



SBPDAAE



## ADOLESCENCES

Revue de la Société Belge Francophone de Psychiatrie  
et des Disciplines Associées de l'Enfance et de l'Adolescence

### COMITE DE REDACTION

#### COORDINATION DE LA REDACTION

**D. Charlier**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**J.P. Matot**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence

#### MEMBRES DU COMITE DE REDACTION

**Ph. Kinoo**, (secrétariat du comité), psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**M. Croissant**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**A. d'Alcantara**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**V. Delvenne**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**M. Descamps**, criminologue, psychanalyste  
**J.M. Gauthier**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**M. Giroul**, psychopédagogue, psychomotricienne  
**Th. Lebrun**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**A. Malchair**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence  
**I. Taymans**, psychiatre de l'enfance et de l'adolescence

### COMITE SCIENTIFIQUE

**G. Abatzoglou** (Grèce), **T. Agossou** (Bénin), **F. Ansermet** (Suisse), **J. Appelboom** (Belgique), **M. Basquin** (France), **M. Berger** (France), **A. Bilongo Mifundu** (République démocratique du Congo), **B. Boileau** (Canada), **P. Delion** (France), **G. de Villers** (Belgique), **A. Duthilleul** (France), **P. Ferrari** (France), **Ch. Frisch-Desmarez** (Grand-Duché du Luxembourg), **Y. Gauthier** (Canada), **B. Golse** (France), **J.Y. Hayez** (Belgique), **D. Houzel** (France), **Ph. Jeammet** (France), **M. Kimelman** (Chili), **A. Lasa** (Espagne), **M. Mercier** (Belgique), **C. Mille** (France), **N. Minazio** (Belgique), **D. Oppenheim** (France), **F. Palacio Espasa** (Suisse), **B. Pierrehumbert** (Suisse), **D. Piette** (Belgique), **B. Seck** (Sénégal), **J. Serrano** (Belgique), **†D. Sibertin Blanc** (France), **Ph. van Meerbeeck** (Belgique), **C. Vidailhet** (France), **J.P. Visier** (France).

### ADRESSE DE LA REDACTION

**D. Charlier**  
Cliniques Universitaires Saint-Luc  
Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile  
Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles  
Tél : 02/764.20.30 - Fax : 010/764.90.61

### ABONNEMENTS

**Revue Enfances-Adolescences**  
Cliniques Universitaires Saint-Luc  
Service de Psychiatrie Infanto-Juvenile  
Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles  
Tél : 00 32 2 764.20.30 - Fax : 00 32 2 764.90.61  
Mail : revue-enfancesadolescences-saintluc@uclouvain.be

## ADOLESCENCES

### PRESENTATION DES MANUSCRITS

Les manuscrits seront adressés à la rédaction par e-mail au secrétariat de la Revue revue-enfancesadolescences-saint-luc@uclouvain.be

1. Les manuscrits doivent être des textes originaux, ni publiés, ni soumis pour publication à une autre revue.
2. Le contenu traitera de clinique, de formation, de recherche ou de théorie, dans le champ de la santé mentale de l'enfant ou de l'adolescent.
3. La présentation devra se conformer aux aspects suivants :
  - nom et prénom des auteurs, ainsi que leurs titres et leurs adresses ;
  - un titre concis et descriptif ;
  - 3 à 10 mots clés ;
  - un résumé de 150 à 200 mots ;
  - titre, mots clés et résumés, en début d'article, seront traduits en néerlandais, en anglais et en espagnol ;
  - les notations seront mentionnées en bas de page avec un appel de note chiffré personnalisé en continu pour tout l'article ;
  - les références bibliographiques, en fin d'article, mentionneront par ordre alphabétique : NOM de l'auteur, initiales du prénom, (année de parution), titre de l'article ou du livre, titre de l'ouvrage qui inclut le texte, lieu, éditeur, collection, pp.

EXEMPLES :

HAYEZ J.-Y. (1999), Sexualité des enfants en âge d'école primaire, Perspectives psychiatriques, 38-4 : 282-289.

MINUCHIN S. (1974), Families and family therapy, Cambridge, Harvard University Press.

Dans le texte, les auteurs cités et l'année de publication seront mentionnés entre parenthèses.

EXEMPLE : (HAYEZ, 1999)

  - le texte continu sera présenté au format A4, police Arial 12 pt. et aura un maximum de 15 pages (1 page correspond environ à 35 lignes de 70 signes avec un interligne de 1,5).
4. Le comité de rédaction décide de la publication et se réserve le droit de solliciter les modifications qu'il juge nécessaires.
5. Les articles ne sont pas rémunérés, mais le premier auteur recevra un exemplaire de la revue dans laquelle son article est publié.  
Les auteurs doivent relire les épreuves qui leur sont adressées pour le bon-à-tirer et les renvoyer dans les délais prescrits à l'adresse indiquée.